

## CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 05 NOVEMBRE 2020

\*\*\*

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations  
au Secrétariat de la Mairie

#### ORDRE DU JOUR

- ↳ Aménagement rue de la Sibillerie : choix des entreprises
- ↳ Questions et informations diverses

---

N° 56-2020

#### **OBJET : Aménagement rue de la Sibillerie : choix des entreprises**

La Commission d'appel d'offres s'est réunie pour ouvrir et analyser les plis reçus suite à la publicité concernant le marché de travaux de la rue de la Sibillerie.

Le Conseil municipal, après examen des propositions de la C.A.O., à 15 voix FAVORABLES :

- approuve les offres des entreprises suivantes :
  - LOT 1 : entreprise COLAS (variante), pour un montant HT de 188 724.10 €
  - LOT 2 : entreprise E.H.T.P. pour un montant global HT de 113 678.00 €
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché,
- accepte que la dépense soit imputée à l'opération 204, « réfection et aménagement de voirie » en section d'investissement sachant que les crédits sont prévus au budget 2020.

M. Chanteloup précise que l'enfouissement des réseaux sur la rue de la Sibillerie, est pratiquement terminé, les tranchées sont remblayées, les poteaux seront prochainement enlevés et le raccordement aux maisons d'habitation effectué. Les travaux concernant le réseau d'eau pluvial et d'eau potable se poursuivront au courant de l'hiver, puis se termineront par les travaux de voirie au printemps 2021.

Un tour de table est effectué au cours duquel chacun est invité à s'exprimer.

#### **OBJET : QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Pendant le confinement, la mairie reste ouverte tous les après-midis de 14h à 17h, le personnel administratif est en présentiel comme à l'accoutumée, le port du masque est obligatoire et la distanciation privilégiée. Le personnel technique continue de travailler comme habituellement, dans le respect des gestes barrières. Pour ce qui est des services scolaire/périscolaire et entretien des locaux, chacun a été sensibilisé aux gestes barrières, suivant le protocole sanitaire.

Il est prévu également de permettre aux personnes qui auraient des besoins particuliers, de prendre contact avec la mairie, dans un élan de solidarité.

- La CCBVC demande qu'un élu suppléant du Conseil municipal soit désigné pour siéger au Conseil d'exploitation Eau et assainissement. L'élu titulaire est Anne Marquet-Jouzeau, M. Thierry Bodin accepte d'assurer la suppléance.
- Une cérémonie d'hommage a été célébrée le 26 octobre 2020 en faveur du Dr RAHARINOA, décédé le 20 août 2020, qui a exercé à Luzillé pendant des années. Une gerbe a été offerte par la commune et la famille lui a adressé ses remerciements.
- Un géomètre du cadastre interviendra sur la commune entre le 16 novembre et le 16 décembre, dans l'objectif de mettre à jour les données cadastrales.
- Prochaine réunion du Conseil municipal : vendredi **04/12** (horaire à déterminer en fonction des contraintes sanitaires)

*Fait et affiché à LUZILLÉ, le 10 novembre 2020.*

*Le Maire,  
Anne MARQUENET-JOUZEAU*